

Reinhard Bütikofer, MEP
Michèle Rivasi, MEP
José Bové, MEP
Bas Eickhout, MEP
Sandrine Bélier, MEP

Bruxelles, le 14 Avril 2011

Cher Commissaire Oettinger,
Cher Commissaire Potocnik,
Chère Commissaire Hedegaard,

Nous soussignés, Membres du Parlement européen et participants à la réunion des 13 et 14 avril 2011 sur les gaz de schiste/gaz non conventionnel, souhaitons vous faire part de notre grave inquiétude concernant cette problématique.

Nous représentons sept pays européens où le débat public sur les énergies fossiles et le gaz de schiste revient avec vigueur dans l'actualité.

Nous partageons le scepticisme et les critiques concernant la politique d'exploration et d'exploitation du gaz de schiste. Nous sommes également engagés dans les mouvements d'opposition à l'expérimentation des gaz de schiste dans nos pays et à l'échelle européenne.

En tant que Commissaire européen vous avez la responsabilité de traiter la question des gaz de schiste/gaz non conventionnel. Par conséquent nous vous demandons d'agir sur les points suivants :

- Nous vous demandons d'institutionnaliser rapidement un dialogue régulier sur les gaz de schiste/gaz non conventionnels avec la société civile et les ONG, avant l'été si possible.
- Nous vous demandons d'afficher publiquement votre soutien au moratoire demandé récemment par le Tyndall Centre for Climate Change Research tant que l'étude d'impact environnementale de l'Agence de l'Environnement américaine n'aura pas été publiée et évaluée.

- Nous vous demandons de garantir que l'ensemble des informations sur les produits chimiques utilisés, actuellement ou à l'avenir, pour la fracturation hydraulique soient fournies à l'Agence Européenne des Produits Chimiques afin qu'elle puisse les analyser et rendre public ses résultats. Cette demande concerne les produits utilisés lors de la fracturation hydraulique ainsi que ceux présents dans la roche à fracturer.
- Nous vous demandons de produire une étude sur l'impact de l'exploitation des gaz de schiste en matière d'émission de gaz à effet de serre et d'évaluer son empreinte carbone .

Dans l'attente de votre réponse, veuillez agréer Mesdames, Messieurs les Commissaires, nos sentiments distingués.